## DEPARTEMENT DU VAL D'OISE ARRONDISSEMENT DE SARCELLES CANTON DE MONTMORENCY COMMUNE DE MARGENCY

# **EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

\*Date de Convocation 17/03/2023 \*Date d'Affichage :17//03/2023

\*Conseillers en exercice: 23

\*Présents : 12 \*Votants : **19** 

L'an deux mil vingt trois, le 23 mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur BRUN Thierry, Maire.

### Etaient présents: Monsieur Thierry BRUN, Maire

Madame Florence VILLE-VALLEE, Madame Isabelle CORNELOUP, Monsieur Michel PLAIGNAUD,

Monsieur Bernard GLENAT, Adjoints

Monsieur Hervé BERTRAND, Madame Muriel DANQUAH, Monsieur David DUMEUNIER, Monsieur Jean-Bernard LASMARRIGUES, Monique MORNACCO, Madame Céline POUTEAU Monsieur Dominique REVEILLERE,

#### **Etaient absents excusés:**

Monsieur Thierry ROUSSELET pouvoir à Monsieur Thierry BRUN,

Madame Murielle FANOUILLERE pouvoir à Madame Florence Ville-VALLEE,

Monsieur Olivier SCARSETTO pouvoir à Monsieur Michel PLAIGNAUD,

Monsieur Fodié DIARRA pouvoir à Monsieur Dominique REVEILLERE

Madame Claudine BARRIE pouvoir à Madame Monique MORNACCO

Madame Rima Sophie GHADBAN pouvoir à Madame Isabelle CORNELOUP,

Monsieur Mohammed NIFA pouvoir à Monsieur David DUMEUNIER

Madame Isabelle LACOUR, Madame Emilie POUJOL, Monsieur Fabien BOSC, Monsieur Thierry LACOUR,

Monsieur Michel PLAIGNAUD a été désigné Secrétaire de séance.

# **DEL12 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la présentation du Budget Communal par Madame Isabelle CORNELOUP, Maire Adjoint aux finances,

Considérant l'affectation des résultats de l'exercice 2022 par délibération N°7 du 23 mars 2023 après le vote du compte administratif,

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission des finances du jeudi 16 mars pour la section de fonctionnement, dépenses et recettes

Après lecture des différents chapitres,

Après explications données à l'Assemblée délibérante,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de voter la section de fonctionnement, dépenses et recettes, du budget primitif

communal 2023 par chapitre de la manière suivante,

Accusé de réception en préfecture 095-219503695-20230324-DEL1223032023-DE Date de télétransmission : 24/03/2023 Date de réception préfecture : 24/03/2023

	SECTION DE FONCTIONNEMENT			
PARTIE DEPENSES				
Chapitre	Libellé	Crédits proposés		
011	Charges à caractère général	1 176 723.89		
012	Charges de personnel et assimilées	1 618 750.00		
014	Atténuation de produits	107 000.00		
65	Autres charges de gestion courante	209 958.11		
66	Charges financières	25 000.00		
67	Charges exceptionnelles	600.00		
68	Dot aux provisions	2 742.48		
042	Op d'ordre transfert entre sections			
023	Virement à la section d'investissement	1 059 480 99		
	TOTAL	4 200 255.47		
	PARTIE RECETTES			
70	Produits services domaines et ventes diverses	310 610.00		
731	Impôts et taxes	2 151 150.00		
74	Dotations et participations	409 193.00		
75	Autres produits de gestion courante	151 100.00		
013	Atténuation de charges	16 000.00		
76	Produits financiers (sf ICNE 762)			
77	Produits spécifiques	600.00		
78	Reprises amort, dépréciations , prov	2969.18		
72	Travaux en régies			
2	Résultat reporté	1 158 633.29		
	TOTAL	4 200 255.47		

Vu l'avis favorable à l'unanimité de la Commission des finances du jeudi 16 mars pour la section d'investissement dépenses et recettes,

Après lecture des différents chapitres,

Après explications données à l'Assemblée délibérante,

Après en avoir délibéré, 1 abstention, 18 voix pour, le Conseil Municipal de Margency,

<u>DECIDE</u> <u>de voter la section d'investissement, dépenses</u> du budget primitif communal 2023 par chapitre de la manière suivante,

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Libellé	Crédits proposés	
	PARTIE DEPENSES	8	
10	Dotations, fonds divers et réserves		
13	Subventions d'investissement		
16	Emprunts et dettes assimilées	158 060.00	
20	Immobilisations incorporelles	16 787.20	
204	Subventions d'équipements versées		
21	Immobilisations corporelles	297 624.40	
23	Immobilisations en cours	2 253 821.28	
27	Autres immobilisations		
	Opération d'équipements		
041	Opérations patrimoniales		
001	Solde d'exécution reporté		
	TOTAL	2 726 292.88	

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

# <u>**DECIDE**</u> <u>de voter la section d'investissement, recettes</u> du budget primitif communal 2023 par chapitre de la manière suivante,

	PARTIE RECETTES				
10	Dotations, fonds divers et réserves	77 000.00			
1068	excédent de fonct capitalisés				
13	Subventions d'investissement	1 154 923.34			
138	Groupement de collectivités				
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000.00			
40	op d'ordre dot aux amortissements				
24	Produits des cessions				
021	Virement de la sect de fonct	1 059 480.99			
040	Op ordre transfert entre sections				
041	Opérations patrimoniales				
001	Solde d'exécution reporté	433 888.55			
	TOTAL	2 726 292.88			

**DONNE** tous pouvoir au Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte dès sa transmission en Sous-Prefecture le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le T.A de Cergy Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification Fait à Margency le 24/03/2023



dél A réception en préfecture 95-2/15/03695-20230324-DEL1223032023-DE parte de télétransmission : 24/03/2023 parte de réception préfecture : 24/03/2023